



BRÈVES ÉCONOMIQUES

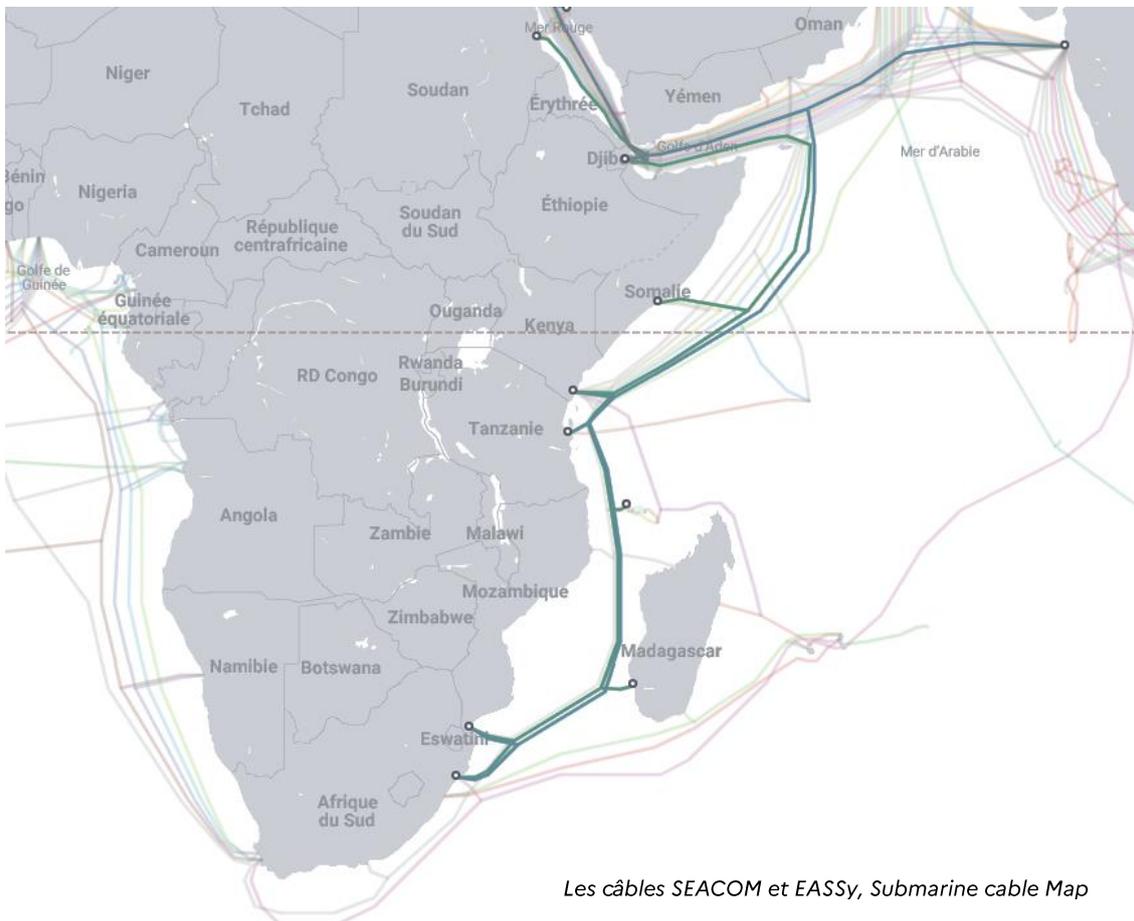
Afrique de l'Est

Une publication du SER de Nairobi
Semaine du 13 mai 2024

Régional

L'Afrique de l'Est touchée par une panne d'internet majeure

Des défaillances affectant les systèmes de câbles sous-marins SEACOM et EASSy ont dégradé voire interrompu la connexion internet au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, au Rwanda ainsi qu'à Madagascar. Le ministre tanzanien des TIC a indiqué que l'incident est survenu au niveau d'un câble au large de Durban, en Afrique du Sud et que l'accès à internet et aux appels internationaux était très faible, la Tanzanie ayant subi une baisse de 30% de son trafic internet. Safaricom, le plus grand opérateur de télécommunications du Kenya, a également pris des mesures pour minimiser les interruptions de service. Les causes de l'incident restent interminées à ce jour, même si la thèse du sabotage semble être écartée.



Les câbles SEACOM et EASSy, Submarine cable Map

Burundi

La Présidence interrogée à l'Assemblée nationale sur un excès de dépenses

Le dépassement du plafond budgétaire accordé par le budget général de l'Etat en 2023 à la Présidence, que le ministère des Finances explique par l'organisation imprévue de réunions régionales, fait l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale. Les dépenses effectives totales pour l'intendance et les frais de mission de la présidence de la République pour l'exercice budgétaire 2022/2023 s'élèvent à plus de 5,5 Mds Fbu (1,8 MEUR, soit 0,05 % du PIB Burundais), en hausse de 149 % par rapport aux 2,2 Mds Fbu prévus dans le budget général de l'Etat. Les excès de dépenses concernent l'intendance du chef de l'Etat qui a atteint 1,8 Md Fbu contre un budget de 350,4 MFbu ; les frais de missions à l'étranger des fonctionnaires à la présidence (2,3 Mds Fbu contre un budget de 700 MFbu) et les voyages du Président (plus d'1 Md Fbu contre un budget de 800 MFbu). Le budget pour 2023/2024 a été augmenté en conséquence et s'élève à 5,7 Mds Fbu. Plusieurs députés de l'opposition pointent un manque de discipline financière.

Comores

Taux d'endettement public de 29,0 % du PIB en décembre 2023

D'après le bulletin statistique de la dette publié le 4 mai 2024 par le ministère des Finances comorien, le taux d'endettement public s'élevait à 29,0 % du PIB en décembre 2023, contre 30,3 % en décembre 2022 et 30,9 % en décembre 2021. En date du 31 décembre 2022, la dette publique était très majoritairement externe (84 % du total). La dette publique extérieure se composait des éléments suivants : la dette multilatérale (47,8 % du montant), la dette bilatérale (26,4 %) et la dette garantie (25,8 %). Concernant la dette bilatérale, celle-ci était principalement issue de trois entités : le Fonds saoudien (46 %), l'*Exim Bank of India* (28 %) et un fonds du Koweït (23 %). La France, via BPI, ne détient que 3 % de la dette bilatérale des Comores.

Djibouti

Hausse du transbordement dans les ports djiboutiens

L'autorité portuaire djiboutienne – APZFD - a annoncé une hausse de 35 % de l'activité de transbordement dans les ports djiboutiens sur les premiers mois de 2024 (en comparaison à la même période l'année dernière) ; ceci dans un contexte de tensions en mer Rouge qui entraînent des perturbations sur le commerce maritime mondial et particulièrement sur l'axe Europe-Asie. La position des ports djiboutiens, situés en contrebas des côtes yéménites, leur permet de réceptionner des gros navires en provenance de l'Est et ainsi assurer un service de transbordement pour des feeders suffisamment rapides pour tenter le passage en mer Rouge et ainsi atteindre les ports de la zone (Jeddah en premier lieu). Le trafic de transbordement est une priorité pour Djibouti qui, face à la concurrence accrue sur le trafic de transit éthiopien (somalilandaise et kenyane), cherche à se positionner en hub Est-Africain (ce segment devra compter pour 50 % du trafic au port sous 3 à 5 ans selon le ministère de l'Economie). Le port à conteneur de Djibouti a, à cette fin d'attractivité, réceptionné en début d'année 4 nouveaux portiques à conteneurs de type « *Malaccamax* » (c.a.d. pour des navires transportant jusqu'à 23 000 Equivalent Vingt Pieds - EVP).

Transfert par la Chine de l'opération et de la maintenance de la ligne SGR éthio-djiboutienne à la contrepartie locale

Les gouvernements éthiopien et djiboutien ont officialisé la fin des services d'opération et de maintenance chinois de la ligne de chemin de fer éthio-djiboutienne après 6 ans d'exploitation lors d'une cérémonie organisée le 10 mai à Addis-Abeba. Le départ des entreprises chinoises *China Railway Group Limited* et *China Civil Engineering Construction Corporation* permet le transfert de l'exploitation à l'*Ethio-Djibouti Railway (EDR)*, codétenue par les deux pays. Depuis le début de ses opérations commerciales en janvier 2018, ce chemin de fer transfrontalier aurait transporté 680 000 passagers et 9,5 M t de marchandises, avec une augmentation annuelle moyenne de 39 % des revenus de la ligne. Il offre ainsi un soulagement mineur au corridor routier éthio-djiboutien traitant actuellement 16,5 M t/an selon la Banque mondiale. Cette ligne SGR (*Standard-gauge Railway*), la première de la région Est-Africaine, a été construite et financée par la Chine (4,2 Md USD au total dont un prêt de 3,4 Md USD de l'*EximBank of China*).

Ethiopie

L'inflation annuelle sous la barre des 25 % pour la première fois depuis près de trois ans

L'inflation connaît depuis le début de l'année 2024 un important ralentissement en Ethiopie, avec un taux d'inflation en glissement annuel évalué à 23,3 % en avril 2024, contre 33,5 % et 36,6 % respectivement en avril 2023 et 2022, selon l'autorité éthiopienne des statistiques. La NBE attribue cette diminution au ralentissement du financement monétaire de l'économie. Ce ralentissement s'observe en effet particulièrement sur l'inflation non alimentaire passée de 36,1 % à 18,0 % en un an, l'inflation alimentaire n'a elle, que légèrement diminué passant de 31,8 % à 27,0 % et reste très élevée. Elle reste toujours portée par l'augmentation des prix du pain et des céréales (+35,3 %) et des légumes (+34,5 %). Si l'inflation annuelle reste élevée, on observe une inflation en glissement mensuel négative à -0,7 %, indiquant une inflexion de la hausse des prix observée depuis plusieurs années. L'objectif de la banque centrale est d'atteindre la cible de 20 % d'inflation en glissement annuel en juin 2024.

Mesures en faveur de l'industrie manufacturière

L'*Ethiopian Investment Commission (EIC)* a annoncé la possibilité pour les entreprises manufacturières basées dans les parcs industriels (PI) de vendre 50 % de leurs marchandises sur le marché local. Les PI ont été créés afin d'attirer de l'investissement étranger vers l'Ethiopie et d'augmenter la génération de devises étrangères. L'un des critères pour rejoindre les PI était auparavant l'exportation de 100 % de la production. Cette annonce coïncide avec celle du décaissement de 30 Md ETB (482,6 MEUR) de prêts aux entreprises manufacturières par la Banque éthiopienne de développement (DBE) sur les 9 derniers mois, soit 68,2 % du total des prêts déboursés par la DBE sur la période. En outre, le président de la Banque commerciale éthiopienne (CBE) a souligné que sa banque a consacré 50 % (550 Md ETB soit 8,8 Md EUR) du montant de ses prêts à l'industrie manufacturière dont 90,6 % sont des prêts de long terme. Le président de la CBE a également indiqué qu'une nouvelle procédure permettant de donner la priorité d'accès aux prêts aux industries utilisant les matières premières locales est en préparation. Cette annonce survient un mois après l'annonce de l'ouverture des secteurs du commerce aux investisseurs étrangers.

Kenya

Le projet de loi de finances 2024 prévoit de nouvelles taxes

Le projet de loi de finances pour l'exercice fiscal 2024/2025, examiné pour la première fois au Parlement le 15 mai, prévoit d'augmenter les recettes fiscales du pays et donnerait de nouveaux pouvoirs à la *Kenya Revenue Authority (KRA)*. Le gouvernement propose de supprimer les exemptions de TVA sur certains services bancaires, dont l'émission de cartes de crédit et de débit, les services de transfert d'argent, les opérations de change, le traitement des chèques, l'émission de titres et la cession de dettes. Le gouvernement maintient un droit d'accise de 20 % sur les frais facturés par les prêteurs numériques et introduit un taux similaire pour les frais facturés par les banques. Le projet de loi prévoit de remplacer l'actuelle taxe sur les services numériques de 1,5 % par une taxe sur la « présence économique significative », en vertu de laquelle certaines entreprises numériques étrangères paieraient 20 % de leur chiffre d'affaires brut (contre 5 % contre les entreprises numériques locales). Le projet de loi donne aussi à la KRA le pouvoir d'exiger des personnes exerçant une activité commerciale d'utiliser le système de facturation digital *eTIMs* sous peine de se voir infliger des pénalités pouvant aller jusqu'à 2 MKES.

Deux projets kenyans ont obtenu un financement français de 2 MEUR (283 MKES), dont le projet BIO Kenya, qui transforme les déchets en engrais organiques

La France finance 2 projets kenyans à hauteur d'1 MEUR chacun (141,6 MKES), dont le projet BIO Kenya qui vise à mettre à profit les déchets des usines de sucre et de riz du pays en promouvant l'utilisation de biochar et d'engrais organiques compostés par les insectes (ICOF) pour augmenter les rendements des cultures, lutter contre les parasites et les maladies, réduire la dégradation des sols et atténuer le changement climatique par la séquestration du carbone à un coût réduit. Le projet vise à former 1 000 agriculteurs à la production et à l'utilisation du biochar et de l'ICOF dans trois comtés : Busia, Kisumu et Siaya. Le projet entend renforcer les capacités de recherche et des universités locales en réunissant l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) et le *Latin Network of Biochar* de Cuba avec des chercheurs de KALRO, du *Koitalel Samoei University College*, de l'Université d'Embu et d'autres universités sous la coordination du Fonds national de recherche (NRF). Une dizaine de scientifiques kenyans, dont cinq femmes, recevront une formation avancée sur le *Biofunctool*, qui est un outil reconnu pour le contrôle de la qualité des sols et de la biodiversité.

665 434 USD pour renforcer les systèmes d'alerte météorologiques au Kenya et en Ethiopie

Le Kenya et l'Éthiopie bénéficieront du financement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) afin d'améliorer leur préparation et leur réponse aux catastrophes naturelles. Cette annonce intervient après que le Centre de prévision et d'applications climatiques de l'IGAD (ICPAC) ait reçu un soutien financier de 665 434 USD (87,8 Md KES) du Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies. Ces fonds seront utilisés pour mettre en œuvre un projet intitulé *Strengthening Early Warning Systems for Anticipatory Actions (SEWAA)* (Renforcer les systèmes d'alerte précoce pour des interventions anticipées). Grâce à l'intelligence artificielle, au *machine learning* et à l'analyse de données, le projet vise à améliorer la précision et la rapidité des alertes aux catastrophes naturelles, permettant ainsi aux communautés de prendre des

mesures proactives pour protéger leurs vies et leurs moyens de subsistance. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre l'Université d'Oxford, l'Institut météorologique éthiopien, le Département météorologique du Kenya et le PAM.

Madagascar

La Banque centrale malgache maintient à nouveau son corridor des taux d'intérêt inchangé

La Banque centrale malgache (BFM) a décidé de maintenir son corridor des taux d'intérêt inchangé suite à la réunion de son comité monétaire le 7 mai 2024 : le taux des facilités de dépôt est maintenu à 9 % et celui des facilités de prêt marginal à 11,0 %, tandis que le coefficient des réserves obligatoires demeure à 13,0 %. Cette décision a été prise dans un contexte de poursuite de la décélération de l'inflation, qui atteint 7,3 % en mars 2024 (en glissement annuel) après un pic à 12,4 % en mars 2023. Les exportations de biens ont connu un recul significatif de 30,7 % en glissement annuel au premier trimestre de 2024. Cette régression touche principalement les exportations de vanille, de girofle et du nickel. La valeur exportée de la vanille a fléchi de 63 %, son prix à l'export étant divisé par 5 en un an. Les exportations de nickel ont fortement diminué de 64 %. Les exportations de produits textiles et de girofle ont connu une baisse respective de 11 % et 9 %. Enfin, le cobalt a enregistré une hausse de son volume expédié de 8 %, toutefois les recettes correspondantes ont diminué de 24 %. Ceci s'explique notamment par une surabondance de l'offre de ce minerai sur le marché mondial ainsi qu'une diminution du prix des batteries pour les véhicules électriques.

Rencontre avec le Conseil national chinois du secteur textile (CNTAC)

L'*Economic Development Board of Madagascar* (EDBM) a organisé, en partenariat avec le Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP), une réunion impliquant les secteurs public et privé malgaches avec une délégation d'investisseurs chinois œuvrant dans le secteur du textile et de l'habillement. Le GEFP était représenté par sa présidente, Béatrice Chan Ching Yiu et deux entreprises membres: *Index OI* et *Gama Textile*, accompagné de la Société financière internationale (SFI). Selon la Banque mondiale, la performance du secteur textile à Madagascar a augmenté de 35 % en 2022. Le secteur a connu une croissance de 14 % au premier trimestre de 2023 et le ministère de l'Économie table sur une croissance de 4,9 % en 2024. Le fait d'attirer de nouveaux investisseurs permettrait donc de maintenir cette lancée.

Accord de partenariat économique en gestation avec les Emirats Arabes Unis

Le président de la République malgache, Andry Rajoelina, était l'invité d'honneur de la 13^{ème} réunion des investisseurs (IAM) qui s'est tenue à Abou Dhabi du 7 au 9 mai. Lors de sa rencontre avec le ministre des Affaires étrangères émirati, des échanges ont eu lieu sur un potentiel accord de coopération économique entre les deux pays qui devrait dynamiser les échanges commerciaux et les investissements. Le président malgache a incité les investisseurs présents à soutenir l'économie malgache, notamment l'industrie touristique. En marge de l'événement, le président Rajoelina a également rencontré Francesco La Camera, Directeur général de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA). Evoquant le potentiel de 7 800 MW de la Grande Île en matière d'énergies renouvelables, le chef de l'État a exprimé sa volonté de formaliser un partenariat stratégique avec l'IRENA. L'établissement d'un accord financier avec le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement, en vue de financer des projets d'énergies renouvelables tels que l'installation de parcs solaires photovoltaïques et la construction de centrales hydroélectriques, a également été évoqué lors de cette entrevue.

Maurice

Stabilité démographique et amélioration de l'emploi

Selon les chiffres du FMI, en 2021, Maurice comptait une population de 1,264 M d'habitants. Durant cette même année, le taux de chômage a été enregistré à 9,1 %, ce qui indique une part significative de la population active sans emploi. En 2022, on observe une légère réduction de la population à 1,261 M, tandis que le taux de chômage a connu une baisse notable, s'établissant à 6.8 %. Cette tendance à la baisse du chômage se poursuit en 2023, où le taux atteint 6,3 %, malgré le maintien de la population à un niveau constant à 1,261 M d'habitants, comparé à l'année précédente.

Ouganda

49 décès et des dizaines de milliers de ménages déplacés en raison des pluies diluviennes

Selon un rapport de la Croix Rouge publié le 12 mai dernier, les inondations et les coulées de boue qui sévissent dans le pays depuis début d'avril ont provoqué 49 décès, blessant 296 personnes et déplaçant 18 480 autres. Les districts de Masaka et de Dokolo sont particulièrement touchés, avec plus de 15 000 ménages déplacés (inondations des lacs Victoria et Kwana), tandis que des dégâts aux terres agricoles, aux ponts et aux routes ont été signalés dans le district du Kigezi. A la fin du mois d'avril, l'autoroute Masaka – Mbarara, principale route commerciale de l'Ouganda vers le Rwanda et la RDC, a été coupée en raison de l'effondrement d'une section de la route. Selon la FAO, les inondations touchent 50 000 personnes par an en Ouganda et le coût de leur impact s'élève à 62 MUSD, soit 0,13 % du PIB. L'Ouganda se classe parmi les pays les plus vulnérables (14^{ème}) et les moins préparés (163^{ème}) aux conséquences du changement climatique, selon l'indicateur de résilience *ND-GAIN*. L'Autorité météorologique nationale de l'Ouganda (UNMA) s'attend à ce que les précipitations se poursuivent à un rythme soutenu jusqu'à la fin du mois de mai.

Le Royaume-Uni impose des sanctions à des hauts responsables ougandais pour détournement de fonds publics

Le 30 avril dernier, le Royaume-Uni, par le biais de son ministre du Développement et de l'Afrique, Andrew Mitchell, a annoncé l'imposition de sanctions à l'encontre de la présidente du Parlement ougandais, Anita Among, ainsi que de Mary Goretti et Agnes Nandutu, toutes deux anciennes ministres de la région du Karamoja. Les deux anciennes ministres sont accusées d'avoir détourné des biens destinés à un projet de logement pour les communautés vulnérables de la région, financé par le gouvernement ougandais, pour les redistribuer à des personnalités politiques influentes. La présidente du Parlement, Anita Among, aurait bénéficié de ces détournements de fonds. En conséquence, ces individus se voient interdits de séjour au Royaume-Uni et leurs avoirs gelés. Dans un communiqué publié le 3 mai, le Parlement ougandais a réagi en accusant le gouvernement britannique de dissimuler la véritable raison des sanctions qui découleraient, selon eux, de la position de la présidente en faveur de la loi anti-homosexualité.

Rwanda

Le plan d'action climatique rwandais fait face à un déficit de financement de 7 Md USD

Le gouvernement rwandais fait face à un déficit de financement de 7,1 Mds USD afin de mettre en œuvre sa politique climatique à horizon 2030. Le Rwanda prévoit d'investir 11,0 Mds USD pour réduire ses émissions carbone de 4,6 M tonnes (38 %) avant 2030 afin de demeurer dans une trajectoire de réchauffement climatique inférieure à 2°C. Sur les 557 projets du plan d'action climatique rwandais, 216 ne disposent d'aucun financement. Au total, 43 % des projets concernent le secteur de l'énergie, 24 % les transports, 10 % l'accès à l'eau, 7 % l'assainissement, 5 % l'agriculture, 4 % l'urbanisation et les milieux ruraux, 2 % la gestion des ressources en eau. La ministre de l'Environnement a reconnu que la réalisation de ces objectifs nécessiterait des ressources financières et que des avancées technologiques importantes et plaide pour le développement de sources de financement innovantes.

Le programme *Aguka* va financer plus de 6 000 jeunes entrepreneurs rwandais

Dans le cadre de l'initiative *Aguka*, lancée en 2020 afin de libérer le potentiel des entreprises dirigées par des jeunes au Rwanda, 6 600 jeunes entrepreneurs vont avoir accès à un financement de 3 000 USD. Cette initiative développée par le ministère de la Jeunesse et de la Culture du Rwanda et le Programme des Nations Unies pour le Développement donne accès à des fonds d'amorçage, des conseils et des formations, un programme de mentorat et de construction de réseau à des micro, petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes. L'objectif du gouvernement est de créer 100 000 emplois au terme de la phase de post-incubation des entreprises accompagnées. L'initiative tend à soutenir les jeunes entrepreneurs rwandais afin d'innover dans une grande variété de secteurs tout en réduisant le chômage, qui touche 15,7 % des moins de 30 ans.

Seychelles

Baisse de la production industrielle des Seychelles en mars

L'indice de la production industrielle des Seychelles s'élevait à 80,9 en mars 2024, contre 86,4 en février, soit une baisse de 6,3 %, d'après le bulletin statistique d'avril 2024, publié par le Bureau national des statistiques des Seychelles. Les baisses les plus importantes au cours de cette période se sont produites dans la catégorie "fabrication d'articles en papier et en carton" (-59,9 %) et "Distillation, rectification et mélange de spiritueux" (-31.5%). A l'inverse, les plus fortes augmentations ont été observées dans les catégories suivantes : "Fabrication de produits à base de tabac" (+103,3 %), "Fabrication de boissons non alcoolisées ; production d'eau minérale et d'autres eaux embouteillées" (+64.1 %). En comparant les données sur douze mois, l'indice a diminué de 13 % entre mars 2023 et mars 2024.

Soudan

Forte fluctuation de la livre qui s'est dépréciée de 28 % en quelques jours

Le taux de change de la livre soudanaise (le SDG) a subi une dépréciation brusque en début de la semaine du 6 mai, passant de 1 400 SDG / USD à 1 800 / USD, avant de s'apprécier à 1 700 SDG le jour suivant pour se stabiliser finalement sur 1 760 SDG / USD. Cette dépréciation inattendue, dont l'effet a été immédiat sur les prix de nombreux produits alimentaires et des carburants, a poussé le

gouvernement à renforcer les mesures contre le marché noir de devises. De nombreux changeurs illégaux ont été mis en détention, d'autant plus que ces évolutions coïncident avec un nouveau décret par le président du Conseil de la Souveraineté portant rétablissement des pouvoirs des services de renseignement, qui avaient été suspendus au lendemain de la révolution de décembre 2018. Ceux-ci comprennent dorénavant la mise en détention préventive. En outre, la Banque centrale a averti plus de 200 sociétés pour défaut de rapatriement de leurs recettes d'exportations, en leur accordant une échéance de deux mois à compter du 1^{er} mai pour le rapatriement de leurs recettes, sous peine de retrait de licence d'exportation.

Soudan du Sud

Chute historique des réserves de devises

Lors de la réunion du « *Monetary Affairs Committee* » de la Communauté d'Afrique de l'Est qui s'est tenue à Djouba au début du mois de mai, le gouverneur de la Banque centrale a fait état d'une situation de détresse financière en raison de la pénurie historique de devises étrangères causée par l'interruption des exportations pétrolières. Sans préciser le montant des réserves, il a exprimé ses craintes quant à une accélération de la dépréciation de la livre sud-soudanaise (SSP), actuellement échangée à 2 000 SSP pour un dollar contre 1 067 en janvier, et d'une forte hausse de l'inflation. Le taux de couverture des importations était de 1,5 mois au début de l'année 2023, bien en deçà du critère de convergence de 4,5 mois de la EAC. Outre la panne du pipeline au Soudan survenue en février, le secteur pétrolier fait face à des défis de fluctuation de la production, à la baisse prévue des cours internationaux du pétrole, qui devraient passer de 82 USD/baril en 2023 à 79 USD/baril en 2024, ainsi qu'à l'impact de la situation sécuritaire en mer Rouge sur le trafic maritime.

Le CIRDI condamne le Soudan du Sud à verser plus d'1 Md USD à Qatar National Bank

Le 7 mai, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) a condamné le Soudan du Sud à verser plus d'1 Md USD à la Qatar National Bank (QNB). Cette décision fait suite à une plainte déposée par la banque qatarie concernant le non-remboursement d'un prêt de 700 MUSD octroyé au Soudan du Sud en 2012. Entre 2012 et 2015, le Soudan du Sud a contracté plusieurs prêts pour faire face à une crise financière causée par sa décision d'interrompre l'exploitation pétrolière en raison d'un différend avec le Soudan sur les frais de passage. La dette publique du Soudan du Sud, en quasi défaut de paiement, se serait élevée à 2,8 Mds USD en fin 2021, soit 50,1 % du PIB. La Qatar National Bank est le principal créancier commercial du Soudan du Sud, détenant 21 % de sa dette, suivie par l'Afreximbank (17 %), le FMI (14 %) et la China Exim Bank (13 %). 20 % de la dette du pays est par ailleurs détenue par des compagnies pétrolières.

Tanzanie

Visite de la Présidente Samia à Paris les 13 et 14 mai : rencontres officielles et sommet Clean cooking

La Présidente de la Tanzanie Samia Suluhu Hassan a coprésidé, avec le Premier ministre de Norvège, le Sommet pour les modes de cuisson propre en Afrique (*Summit on Clean Cooking in Africa*) organisé par l'Agence internationale de l'Energie le 14 mai dernier. Au total, plus de 60 pays, institutions de développement et entreprises se sont accordés sur la mise en place d'un fonds de 2,2 Md USD pour financer l'accès à des solutions de cuisson propre en Afrique et réduire les risques

pour la santé et l'environnement liés aux méthodes de cuisson nocive. La Tanzanie a, par ailleurs, récemment lancé sa stratégie nationale décennale qui vise à garantir l'accès à des solutions de cuisson propre à 80 % des Tanzaniens d'ici 2034. Sur le plan bilatéral, la Présidente Samia Suluhu Hassan a rencontré le Président Emmanuel Macron tandis que M. January Yusuf Makamba, ministre des Affaires étrangères de la Tanzanie, et Mme Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'État au Développement et aux Partenariats internationaux, ont signé le 14 mai une déclaration conjointe pour amplifier le partenariat franco-tanzanien dans cinq domaines : la transition énergétique et la lutte contre les dérèglements climatiques, le secteur de l'eau et l'économie bleue, le développement des infrastructures de transport, l'agriculture et le soutien à l'égalité entre les femmes et les hommes.

La Tanzanie est le pays le plus touché par la panne d'internet en Afrique de l'Est

Sept pays de la région, la Tanzanie, le Kenya, le Rwanda, l'Ouganda, le Malawi, le Mozambique et Madagascar ont été touchés par d'importantes pannes d'Internet après la coupure des câbles sous-marins SEACOM et EASSY, le dimanche 12 mai. Cette panne survient alors que trois câbles sous-marins en mer Rouge sont déjà endommagés. La Tanzanie a été la plus touchée par la panne, la connectivité Internet ayant chuté de près de 50 % au niveau national. La panne d'Internet a des répercussions importantes sur divers secteurs dans le pays, notamment les soins de santé, les services financiers et les médias. Un navire de réparation de câbles sous-marins a été mobilisé et est en route vers le site de la coupure, qui se situerait entre l'Afrique du Sud et le Mozambique. En fonction des conditions météorologiques et de l'étendue des dégâts, les câbles devraient être réparés dans un délai de deux semaines. Entre-temps, les fournisseurs d'accès à Internet ont travaillé pour réacheminer le trafic via d'autres câbles sous-marins non touchés et augmenter la capacité des câbles terrestres.

CONTACTS

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda

Page pays : [Kenya](#) / [Somalie](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#)

Twitter : [DG Trésor Kenya](#)

Contact : Jérôme BACONIN jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr

En collaboration avec l'ambassade de France à Kigali : Quentin DUSSART
quentin.dussart@diplomatie.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [DG Trésor Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Ethiopie, Erythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Erythrée](#)

Contact : Julien DEFRANCE julien.defrance@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Annie BIRO annie.biro@dgtresor.gouv.fr

Soudan

Page pays : [Soudan](#)

Contact : Almuiz MOHAMAD almuiz.mohamad@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Nairobi

jerome.baconin@dgtresor.gouv.fr, heloise.tournoux@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER de Nairobi et des SE de l'AEOI

Abonnez-vous : olive.nasibwondikabisa@dgtresor.gouv.fr